

## **ARRETE D'ANNULATION N°12 du 3 juin 2022 au 16 juin 2022**

AN05120220616920

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

### ARRETE

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 juin 2022



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 16/06/2022 Reçu en préfecture le 16/06/2022 Affiché le 16/06/2022 ID : 051-285109161-20220616-ARA12_BE_06_22-AR 41 Poste à pourvoir le N° du précédent SLOW
V051220100519863001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	PONTFAVERGER-MORONVILLIER PONTFAVERGER-MORONVILLIER	